

Examen d'un traité sur le baptême

W. Kelly

2^e édition janvier 2026 (D. A.)
(1^{re} édition janvier 2020)

Avant-propos

Cet article de W. Kelly, intéressant mais peu connu, a été écrit pour répondre à un faux enseignement prétendant que le baptême (d'eau) communique le salut de l'âme. Il ne répond pas en premier lieu à la question du baptême des enfants.

WK n'était pas très favorable au baptême des enfants. Les raisons principales de sa réserve à ce sujet sont mentionnées courtement en fin d'article. Ses raisons ne sont pas absolument déterminantes. Le baptême des enfants n'est pas ce dont il se plaint ici (p.3), et cette notion ne suscitait pas non plus son antipathie (p.21).

Concernant le baptême proprement dit, on peut noter, en bref, les points suivants :

1) Le baptême ne sauve pas. Quand une personne *adulte* est introduite par le baptême dans l'église professante, elle est supposée être véritablement sauvée et avoir la vie. Elle est reçue sur la base de sa confession, de sa repentance et de sa foi : « étant enseveli avec lui dans le baptême, dans lequel aussi vous avec été ressuscités ensemble *par la foi...* » (Col. 2:12).

2) Le baptême est le symbole de la mort *de Christ à laquelle on s'identifie par ce baptême*. Ce n'est pas le témoignage des personnes baptisées au fait qu'elles réalisent leur mort avec Christ. Au contraire, c'est le témoignage à ces personnes qu'*elles sont appelées* à prendre la place de la mort, dans le baptême : « *Tenez-vous pour morts...* » (Rom. 6:11). Se revêtir de Christ est identifié à l'acte du baptême et, dans ce sens, ce sont *tous* les baptisés qui ont revêtu Christ (Gal. 3:27).

3) Les personnes sont baptisées *pour* Christ, *pour* sa mort, *pour avoir une part*, administrativement, à sa mort.

C'est l'administration de privilèges et de responsabilités accordés dans la chrétienté sur la terre. C'est la signification et la force du mot « sauve », comme en Actes 11:14.

4) Le baptême d'eau n'est jamais en relation avec le corps de Christ, uni à la Tête dans le ciel, mais avec la profession chrétienne. Le Corps de Christ est la conséquence du baptême *de l'Esprit* (Actes 1:5, 2:1-2 ; 1 Cor. 12:13)

D.A., décembre 2025

Table des matières

Introduction.....	1
<i>Prudence relative au baptême des enfants.....</i>	<i>2</i>
Administrer le baptême afin de croire ?.....	3
<i>Matthieu 28.....</i>	<i>3</i>
Marc 16.....	6
Se repentir sans vraiment croire ?.....	7
<i>Actes 2.....</i>	<i>7</i>
<i>Actes 8.....</i>	<i>9</i>
<i>Actes 10.....</i>	<i>10</i>
<i>Actes 9.....</i>	<i>12</i>
<i>Actes 16, 19 et 18.....</i>	<i>13</i>
<i>Romains 6.....</i>	<i>15</i>
<i>1 Corinthiens 10.....</i>	<i>17</i>
<i>Galates 3:27.....</i>	<i>18</i>
<i>Éphésiens 4:4-6.....</i>	<i>19</i>
<i>Colossiens 2 et 1 Pierre 3.....</i>	<i>19</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>21</i>
Le baptême des enfants.....	21
Annexe : Deux correspondances au sujet du	
baptême.....	24
<i>Première correspondance.....</i>	<i>24</i>
<i>Deuxième correspondance.....</i>	<i>30</i>

Remarques sur le baptême¹

Introduction

Nous proposons de soumettre les déclarations de ce traité² au test de l'Écriture. Bien que je sois moi-même baptisé comme croyant, je ne peux pas sympathiser avec ceux qui non seulement sont une secte, mais ignorent la lumière scripturaire au sujet du baptême. D'un autre côté, qui peut dire loyalement que le pédo-baptême a été démontré constituer un article de foi ? Des exemplaires ont été publiés, et des manuscrits ont été prêtés sur le sujet. Mais, pour autant que l'on puisse en juger, on est loin d'avoir cette garantie de l'Écriture sainte à laquelle nous regardons avant d'accepter comme chrétienne toute doctrine ou pratique. Pourtant, on penserait que, parmi tous les sujets, aucun ne nécessite plus la précieuse Parole du Seigneur, laquelle ne manque jamais habituellement de répondre à chaque besoin...

Les chrétiens ont eu ou peuvent avoir eu des enfants depuis le début, et pourtant, en aucune occasion entendons-nous [parler] de leur baptême de manière incontestable. Même en anonyme ce qui concerne la nomination des anciens, qui n'est pas un besoin aussi constant

¹ W. Kelly examine ici un traité intitulé *Is baptism a figure of what is, or what is about to be, possessed ? (Le baptême est-il une figure de ce qui est possédé ou de ce qui va l'être ?)* écrit par un auteur anonyme (p.13). WK a transmis cet examen sérieux à l'éditeur de l'auteur anonyme, qui y a finalement répondu de manière positive (voir note n°10, p.22). (ndt)

² Il s'agit d'un traité peut-être baptiste (p.19), voire méthodiste (p.28). – Une annexe, de W. Kelly, a aussi été ajoutée. (ndt)

que celui du baptême, la Parole nous offre un complet enseignement. Nous savons que l'assemblée (église) n'a jamais choisi [d'anciens], mais que seuls les apôtres ou un délégué apostolique [l'ont fait]. Son silence absolu quant aux enfants est-il accidentel ?

*Prudence relative au baptême des enfants*³

- Des hommes au cœur large, et intelligents, de tous côtés, admettent que les *maisons*, dans l'Écriture, ne décident rien sur ce point. Il peut n'y avoir eu aucun enfant, ou s'il y en avait, il peut être dit que la maison a été baptisée sans qu'ils soient inclus, en raison de la nature de leur cas.
- Nous entendons parler de personnes baptisées, des hommes et des femmes, mais jamais d'enfants. Nous lisons que des serviteurs du Seigneur furent amenés par des frères sur leur chemin, avec leurs épouses et leurs enfants, mais jamais des enfants, quand il est question du baptême.

Si c'était une vérité ou un privilège destiné aux enfants des saints, cela apparaîtrait-il [uniquement] dans sa sagesse et ses voies providentielles ? Il sait qu'un grand nombre des siens sont des âmes simples, peu perspicaces, et qu'ils préfèrent une parole simple de l'Écriture, en doctrine, précepte ou exemple, plutôt que toutes les théories qui se sont répandues, même s'ils peuvent s'y attacher.

Il leur [ces hommes au cœur large] semble suspect qu'un défenseur [de cet enseignement] s'attarde tellement sur la forme adverbiale *πανοικει* (*avec toute sa maison*) (Actes 16:34) ou qu'un d'autre [insiste] sur la

³ Voir les remarques sages de W. Kelly au sujet du baptême des enfants, en p.3 « le baptême des enfants n'est pas ce dont je me plains » ou en p.21 « ce sujet n'est pas l'objet de mon antipathie », ainsi que l'attitude qui convient à ce sujet en p.24. (ndt)

différence entre *oĩkov* (maison, maisonnée) et *oĩkíav* (maison, habitation) (1 Cor. 1:16, 1 Cor. 16:15). C'est d'autant plus suspect quand ceux qui connaissent eux aussi une telle différence (ou devraient la connaître), rejettent ces critiques tout en ayant des vues similaires aux leurs. Quand de tels [faits] évidents sont saisis avec empressement, l'âme candide doit reconnaître qu'une réelle preuve manque cruellement. Le croyant fera bien d'attendre un terrain solide d'après la Parole. Ouvert et reconnaissant pour recevoir tout ce qui est enseigné avec certitude par le Saint Esprit, il peut avoir la conviction que, jusqu'ici, le baptême des enfants n'est "pas prouvé".

Le traité que j'ai devant les yeux ne se recommande pas à des esprits spirituels ni même sobres, mais au contraire servira à avertir beaucoup du danger et du mal de spéculer même sur une question extérieure telle que celle du baptême.

Administrer le baptême afin de croire ?

Matthieu 28

Dans sa première déclaration, l'auteur révèle la vraie source du traité. Il commence avec un discours fort ("... ceux qui retiennent le baptême de croyants le font en faisant violence à l'Écriture"). Du début à la fin de la discussion, cette question semble avoir nourri son imagination (p.3, 18). Cela fait ainsi partie de son texte, et pour appuyer cela, divers passages de l'Écriture fournis sont tordus avec une rude témérité, au-delà de tout exemple. *Le baptême des enfants n'est pas ce dont je me plains*. Je me plains plutôt de la fausse doctrine à l'égard [du baptême] des adultes, qui discrédite la vérité et tend à corrompre l'église de Dieu. Tout chrétien

condamnera totalement son idée de baptiser des personnes *de manière à ce qu'elles croient ensuite*, ainsi que sa perversion systématique de l'Écriture pour en extraire une preuve d'autorité divine [alors qu'il s'agit] d'une erreur aussi grossière.

Voici son commentaire sur Matthieu 28:19-20 :

“Nous avons là le commandement de notre Seigneur, le seul commandement à baptiser. Les onze devaient *faire disciples* (*μαθητεύσατε*) toutes les nations, mais quel était le moyen par lequel ils devaient le faire ? *'les baptisant* au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit', et, étant ainsi faits disciples, ils devaient leur enseigner toutes les choses, etc... Il semblerait donc, selon Matthieu 28:19, que des personnes devaient être faites disciples par le baptême de manière à ce qu'elles puissent être instruites au sujet du Seigneur Jésus, afin de pouvoir le connaître et croire en lui, et être enseignées dans tout ce qu'il a dit.”

Remarquez en premier lieu l'absurdité de faire de cela “le seul commandement à baptiser”. Car au lieu de cela, Marc 16 autorisait Pierre et les autres à baptiser les Juifs, et les apôtres les baptisaient sans aucun commandement de la part du Seigneur. En Matthieu 28, le commandement [du Seigneur] embrasse toutes les nations *mais non pas les Juifs*. L'erreur consistant à traiter l'action de Pierre dans Jérusalem à la Pentecôte comme étant “exactement selon le commandement de Matthieu 28” (p.7) est donc évidente, ainsi que celle (p.8) où “Pierre suit strictement le commandement de Matthieu 28”. Comment cela pourrait-il avoir lieu en considérant que, selon ce traité, le seul commandement était de baptiser les nations, alors que Pierre n'avait alors baptisé que des Juifs ?

Mais mon accusation suivante est plus grave que celle d'avancer des affirmations irréflechies et inconsistantes. Le Seigneur a immédiatement en vue les païens

et parle d'envoyer les siens pour les faire disciples, les baptisant au nom de la Trinité, et leur enseignant tout ce qu'il leur avait commandé. Mais que dire de l'affirmation que le baptême est le moyen pour marquer ces païens comme disciples ? Qui douterait que le moins estimé dans l'assemblée peut juger cela comme étant à la honte de l'auteur ? Dois-je citer Jean 4:1 « Jésus fait et baptise plus de disciples que Jean » pour prouver la folie de la pensée que le baptême est le moyen pour faire des disciples ? Baptiser est la forme extérieure permettant de définir celui qui est déjà disciple. En fait, j'aurais pensé que le chrétien le moins éclairé aurait su cela sans ma présente expresse réfutation. La conduite de l'apôtre, aussi, prouve cela. Nous n'entendons jamais Pierre ou un autre commençant premièrement à baptiser, mais [nous l'entendons premièrement] prêcher. Puis ceux qui reçurent la Parole furent baptisés. Mais c'était la réception et la confession du nom du Seigneur, non pas le baptême, qui les constituait disciples, bien que, sans doute, la coutume initiale suivît leur confession. Et si la pensée de l'auteur avait été vraie, comment Paul aurait-il pu déclarer que Christ ne l'avait pas envoyé pour baptiser mais pour prêcher l'évangile ? Assurément il travaillait plus abondamment qu'eux tous : n'était-il pas envoyé pour faire des disciples ? [Or] il nous dit en effet qu'il n'avait pas été envoyé pour baptiser, mais pour accomplir l'œuvre même par laquelle [ses auditeurs] sont faits disciples.

Si le participe *βαπτίζοντες*, traduit par *les baptisant* comme dans *πορευθέντες* (*allez*, ou plus littéralement *allant*), avait été à l'aoriste⁴ avant le verbe *μαθητεύσατε* (*faites disciples*), alors il y aurait eu un fondement pour cette argumentation ; mais, comme cela paraît, il n'y en a point. Car il est clair que le Seigneur annonce à ses

⁴ Temps passé en grec, proche du parfait en français : *les ayant baptisés, étant allés*. -- Dans l'original, ces deux mots sont au participe *présent*. (ndt)

serviteurs de faire disciple toutes les nations, les baptisant et les enseignant, [services] qui suivent l'acte de les faire disciples, le premier étant initiatique et les deux seconds se prolongeant sur toute leur carrière terrestre.

Marc 16

En Marc 16:15-16, l'auteur remarque :

“Dans ce passage nous n'avons pas le commandement de baptiser, mais simplement la déclaration que celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé – et ici, je suppose, nous sommes tous d'accord.”

Or je demande à tout homme candide si ce n'est pas une bonne manière d'échapper à la force de l'Écriture qui détruit la position principale du traité. Est-ce que [l'expression] “celui qui aura cru et qui aura été baptisé” signifie qu'un homme est fait disciple par le baptême afin d'être instruit au sujet du Seigneur Jésus, pour qu'il puisse le connaître et croire en lui ? Aucun chrétien n'hésitera sur ce que l'on doit choisir : les paroles du Seigneur claires et sans hésitation, ou les paroles de ce traité, qui pervertissent autant le commandement du Seigneur en Matthieu que ce qui est appelé “sa déclaration” en Marc.

L'évangile devait être prêché à tous, et celui qui le croirait *puis* serait baptisé (car quelques-uns, en particulier les Juifs, pouvaient vouloir s'abstenir du baptême tout en professant la foi) serait sauvé. Faire disciples en Matthieu correspond au fait de croire à l'évangile en Marc, les deux étant suivis du baptême. Tous admettent que des hommes pouvaient professer [Christ] à tort, autrefois comme maintenant. Mais cela ne concerne pas le point en question. C'est une chose misérable d'affaiblir la valeur de la foi en rassemblant des passages qui

parlent de croyants ou de disciples non véritables.⁵ Tous admettent le fait que des hypocrites peuvent tromper. Mais l'auteur pense-t-il que le Seigneur sous-entendait que ses serviteurs, consciemment ou par manque de soin, devaient recevoir de telles [personnes] ? Si ce n'est pas le cas, son raisonnement lui-même est erroné. De plus, les derniers mots de son commentaire contredisent sa propre thèse, parce qu'ici il parle de baptiser des personnes "sur leur propre confession de foi" (p.5) – ce qui est entièrement en dehors de son idée de faire des disciples par le baptême, c'est-à-dire de manière à être instruites au sujet de Jésus afin d'être en mesure de croire en lui. La vérité est trop forte pour la volonté de l'auteur. Il se condamne lui-même.

Se repentir sans vraiment croire ?

Actes 2

Ensuite vient Actes 2:38-41. La doctrine du traité est la suivante :

"Pierre ne leur dit pas de croire et donc d'être baptisés, mais de se repentir (de se juger eux-mêmes), puis d'être baptisés pour la rémission des péchés. Or, s'ils avaient véritablement cru, ils auraient eu la rémission des péchés. Mais ils n'avaient pas la rémission des péchés, et donc ce n'étaient pas de *vrais* croyants. Ils devaient être baptisés au nom de Jésus Christ pour qu'ils puissent croire en lui, et par Lui recevoir le par-

⁵ Jean 2:11 est utilisé de façon très inintelligente pour prouver que les disciples étaient tels avant de croire. L'auteur ferait bien de considérer Hébreux 11:8, 9, 17 et de se demander s'il est par conséquent correct de dire qu'Abraham avait la foi avant d'avoir la foi ! La foi des disciples est [simplement] sans cesse à nouveau éprouvée. (Voir Jean 2:22).

don de leurs péchés et le don du Saint Esprit”
(p.7).

Or j'affirme clairement que ceci est entièrement de la mauvaise doctrine, une falsification de la Parole de Dieu, une illusion et un piège pour les âmes. L'auteur est-il si épris de sa théorie qu'il mette de côté la vérité fondamentale de l'opération de Dieu dans les âmes ? Ne voit-il pas que la repentance sur laquelle insiste Pierre avant qu'ils soient baptisés *implique la foi* ? Sa doctrine est ici le plus brut pélagianisme⁶, ou pire, une simple activité de la conscience naturelle, un jugement propre sans vraie foi. C'est ainsi que le baptême pour la rémission des péchés est placé avant la foi ! : “s'ils avaient vraiment cru,” (dit-il) “ils auraient eu la rémission des péchés”. Le raisonnement est entièrement fallacieux, car [dans la Parole,] la foi est partout supposée inséparable de la repentance. Ainsi la repentance, bien que différente de la foi, est inséparable du fait de croire. C'est pourquoi, sous prétexte que le geôlier de Philippes avait été appelé seulement à croire, il est autant faux d'en déduire qu'il ne s'était pas réellement repenti que d'en déduire qu'il n'avait pas de foi véritable.

Il n'y a pas la moindre raison de douter que les personnes ainsi averties étaient converties avant d'être baptisées (tout en laissant toujours place à l'introduction de faux frères). Nous devons seulement nous souvenir que *la proclamation de la repentance et de la rémission des péchés au nom de Christ étaient des choses nouvelles*. La foi et la nouvelle naissance n'étaient pas des choses nouvelles, mais *l'administration des privilèges maintenant accordés dans la chrétienté [était une chose*

⁶ Le pélagianisme soutenait que l'homme pouvait, par sa seule volonté, s'abstenir du péché. Il contestait le péché originel et affirmait la doctrine des limbes pour les enfants morts sans baptême. Pélagie lui-même ne niait pas l'importance de la grâce divine, mais il la minimisait, contrairement à certains de ses disciples qui la méprisaient ouvertement.

entièrement nouvelle]. Supposer cependant que, parce que ces âmes n'avaient pas encore la rémission des péchés, elles n'étaient pas réellement croyantes, c'est raisonner sur leur état [juif] à partir d'un point de vue chrétien, lequel a été ouvertement révélé plus tard. C'est une très sérieuse méprise. A-t-on oublié qu'aucun saint de l'Ancien Testament n'avait joui de l'état de choses à la Pentecôte ? Cependant il y avait des saints nés de Dieu, de vrais croyants. Le terrain sur lequel se place [l'auteur] est faux et le résultat est désastreux. L'auteur a sacrifié la vérité de Dieu, [exposant] des âmes au danger immédiat, parce qu'il a simplement adopté une autre pensée, mal comprise, que lui-même ne sait pas comment concilier avec le reste de la vérité, n'ayant pas été enseigné de Dieu. Je crois qu'il y a de la vérité là-dedans, qu'il n'a pas vue en général, quant à l'état chrétien introduit à la Pentecôte. Mais son traité, loin d'éclaircir le sujet, détruit, pour autant qu'il le puisse, les principes immuables de Dieu dans ses voies avec les âmes.

Actes 8

La même étrange confusion imprègne les remarques sur Actes 8:12 :

“Que crurent ils ? Les choses concernant le *royaume* et le *nom* de Jésus Christ. Ils furent alors baptisés et ainsi amenés au royaume et au nom de Jésus Christ. Mais s'ils crurent divinement en lui est une autre chose.” (p.9).

Ne sait-il donc pas que *le nom* est employé pour la personne (Jean 1:12, 1 Jean 5:13) ? Il écrit comme s'il pensait le contraire. Au lieu de reconnaître honnêtement les preuves évidentes de sa propre erreur (car ce chapitre montre clairement que les Samaritains, après avoir cru les choses annoncées, étaient baptisés, contrairement à la 'doctrine' de ce traité), il s'empporte dans un vain effort pour dénigrer la foi de tous, sous prétexte qu'il fut prouvé que Simon le magicien était un faux

[croyant]. "Ainsi en Actes 2, trois mille furent baptisés avant qu'ils ne croient [une erreur scandaleuse déjà signalée], puis furent sauvés. Mais en Actes 8, nous avons une personne qui n'était pas sauvée, mais fut baptisée *après* avoir cru. Dans le même chapitre (v.15, 16), nous voyons des personnes baptisées au nom du Seigneur Jésus mais n'ayant pas reçu le Saint Esprit... Il ne nous est pas dit si l'eunuque a cru avant ou après avoir été baptisé. Mais les Écritures relèvent simplement qu'il se réjouit après avoir été baptisé." (p.9-10)

L'auteur de ces lignes ne sait-il pas que la réception du Saint Esprit vient invariablement après la foi et non pas dans le but de l'avoir ? Ne sait-il pas que Philippe a prêché Jésus à l'eunuque, qui recherchait déjà sincèrement la vérité et qui, parce qu'il avait cru, demandait à être baptisé – non pas en vain ?

Actes 10

L'auteur pense que le cas de Corneille va dans son sens :

« En Actes 10, nous avons le récit de la conversion du centurion gentil qui crut véritablement et reçut le Saint Esprit avant d'être baptisé, contrairement aux paroles par lesquelles Pierre était envoyé et contrairement à sa pratique en Actes 2. »
(p.10)

C'est une réelle peine de revoir les écrits d'un homme si confiant, s'occupant de choses dans lesquelles il montre un manque de lumière tout à fait surprenant et fait dans une simple déclaration autant d'erreurs qu'il y a de lignes. Car ici, nous n'avons pas le récit d'une conversion, mais l'introduction d'un gentil déjà converti dans la nouvelle position chrétienne. *Notre auteur partage cette ignorance avec la masse de ceux appelés 'baptistes'*. Toutefois, aussi obscurs que peuvent l'être les baptistes, ces derniers respectent les vérités fondamentales de l'œuvre de Dieu dans l'âme, et sont ainsi gardés de

l'erreur bien plus sérieuse particulière à cet auteur. Pierre devait dire à Corneille des paroles par lesquelles lui et sa maison seraient sauvés [– c'était la chose essentielle, plutôt que le baptême]. Il n'est pas dit *vivifié* (car nous devons conclure par sa marche, ses voies et ses prières qu'il était déjà accepté de Dieu : Actes 10:2, 6, 22, 35) mais *sauvé*. Et si l'auteur ne comprend pas la différence, il a tout à apprendre quant à ce dont l'homme a besoin, de façon à écrire correctement au sujet du baptême, pour lui et pour l'édification des autres. De plus, ce cas n'est pas en contradiction "avec les paroles par lesquelles Pierre était envoyé", car Corneille était déjà devenu un disciple, puis il fut baptisé, évidemment après avoir été instruit dans la vérité et les voies chrétiennes. Cela n'était pas non plus en contradiction "avec la pratique de Pierre en Actes 2" car, comme les Juifs à la Pentecôte ne furent pas baptisés avant de recevoir son témoignage, ainsi dans le cas de Corneille, il ne commanda pas de baptiser sa maison tant que sa foi n'avait été mise publiquement en évidence par l'effusion hors de l'ordinaire du Saint Esprit. La seule différence était non pas "la pratique de Pierre en Actes 2" mais l'action gracieuse de Dieu [par son Esprit] qui au lieu de suivre, précédait, de manière à encourager [ceux des nations] et fermer la bouche des Juifs, présents ou absents.

Mais n'est-il pas grotesque de supposer, comme le fait l'auteur, que Pierre accomplissait la mission⁷ du Seigneur [Matt. 28] en faveur des Juifs alors qu'ils n'y étaient pas inclus, et agissant contrairement à Ses instructions à l'égard des Gentils alors qu'ils étaient expressément en vue ? ! À quoi attribuer cette incessante déformation de chaque écriture citée ? A-t-on déjà lu un

⁷ Cette mission ne dit pas un mot sur le don du Saint Esprit, alors que la manière dont il est administré caractérise la différence entre Actes 2 et 10.

article écrit de manière si évidente avec un tel esprit d'erreur ?

Actes 9

Le cas de Saul de Tarse est écarté vraiment brièvement. Il y a au moins là [chez l'auteur] un peu de méthode, ce qui est pour moi un symptôme de plus grande gravité que la légèreté de pensée, si sérieuse [à sa place]. Car l'histoire de la conversion de Saul au chapitre 9 est entièrement passée sous silence. Peut-on concevoir que l'auteur l'a oubliée ? C'est assurément une preuve importante [de superficialité] pour celui qui professe « prendre chaque écriture se référant au baptême » (p.3). Et si l'auteur ne croyait pas que le grand apôtre soit converti avant d'être baptisé, je ne manquerais pas de réparer cette omission et de lui fournir suffisamment d'évidences pour convaincre chacun de ceux qui ne sont pas sous l'influence de chimères.

« Et Ananias s'en alla, et entra dans la maison ; et, lui imposant les mains, il dit : Saul, frère, le Seigneur Jésus qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli de l'Esprit Saint. Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles ; et il recouvra la vue ; et se levant, il fut baptisé. » Tel est le récit rapporté par Luc. Chacun doit tirer la conclusion pour lui-même, quant à savoir si l'apôtre Paul était ou non un vrai croyant avant d'avoir été baptisé, si *lui aussi*, comme les pauvres baptistes, était ou non déjà "introduit dans l'ordre divin", et si Dieu sortait ou non "de cet ordre pour l'amener à Lui-même" ! (p.12).

Nous avons aussi une brève allusion [de cet auteur] au récit de l'apôtre au chapitre 22 :

"Quand, une fois convaincu de péché, il est appelé à se lever, à être baptisé, et à être lavé de ses péchés" (p.11).

Si nous devons appliquer le raisonnement que nous avons dans les pages 7 à 9 à ce cas, nous devrions supposer que l'auteur imagine que l'apôtre n'avait eu jusque-là qu'une repentance (ou conviction de péchés) naturelle, et qu'il n'avait donc pas la vie. Car s'il avait vraiment cru, il aurait eu le pardon des péchés, mais, n'ayant pas vraiment le pardon des péchés et n'étant donc pas un *vrai* croyant, il devait être baptisé au nom de Jésus Christ afin qu'il puisse croire en lui, etc ! – Mais on en a assez et bien assez dit sur cet enseignement malicieux. Il est vrai que les baptistes peuvent ne pas voir la vérité contenue dans ces écritures, mais j'accuse solennellement l'auteur anonyme, non seulement d'ignorance, mais aussi d'hétérodoxie claire et dangereuse.

Actes 16, 19 et 18

La même erreur continue, avec son mauvais usage dans les deux cas suivants :

“On se réfère communément au geôlier de Philippiques comme quelqu'un qui était un vrai croyant avant d'être baptisé. Or le récit ne dit rien de la sorte, mais il dit qu'il a cru et s'est réjoui après avoir été baptisé (Actes 16:34). En Actes 19, nous avons ceux qui ont été baptisés du baptême de Jean, et ils doivent donc être rebaptisés ; puis, après leur second baptême, ils reçurent le Saint Esprit.”

Or le récit est aussi clair que possible sur le fait que, quand le geôlier philippien demanda dans son extrême détresse ce qu'il devait faire pour être sauvé, il lui fut dit *non pas d'être baptisé d'abord et de croire ensuite* (comme enseigne ce nouvel évangile qui n'en est pas un), mais « crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta maison », sans qu'il y ait un seul mot sur le baptême. Personne ne doute qu'en cette même heure il fut immédiatement baptisé, *lui et tous les siens*. Mais la Pa-

role de Dieu est trop sage et trop sainte pour insinuer les choses ou donner la plus faible approbation à la rêverie qu'il fut baptisé avant d'avoir cru sous prétexte qu'il est dit après qu'il se réjouit et crut en Dieu avec toute sa maison. Il est remarquable au contraire de voir que, alors que le fait de se réjouir est mis à l'aoriste [c'est-à-dire au passé], sa foi est caractérisée par le terme *πενπιστευκῶς*, *ayant cru*, qui implique clairement un présent, le résultat permanent d'un fait passé.

Mais le second exemple [de cet auteur] a vraiment mauvaise allure, car l'apôtre nous fait savoir (Actes 19:2) qu'il *reconnaît* que les disciples du Seigneur ont cru avant d'être baptisés au nom du Seigneur Jésus et de recevoir l'Esprit, contrairement à la thèse de cet article. Peut-on supposer que l'auteur n'ait jamais lu ou réalisé cela ?

L'auteur, à la fin (p.23), introduit en Actes 18 un cas omis précédemment :

“où il dit que 'les Corinthiens, qui croyaient, étaient [déjà] baptisés'. Et c'est à ces gens-là que Paul écrivait, les mettant en garde d'ajouter du bois, du foin, du chaume, leur rappelant la maison de Dieu dans le désert et la comparant à la maison de Dieu de la dispensation actuelle.”

Or un esprit ordinairement droit, qui retiendrait la notion du baptême adulte dans le but de croire, aurait vite senti que sa théorie est ruinée par cette seule écriture qui ne peut être anéantie. Mais au-delà, on peut s'étonner du fait qu'il ne craint pas d'insulter ceux dont le Seigneur dit à Paul : « j'ai un grand peuple dans cette ville ». Personne ne doute que, malgré la vigilance apostolique, du bois, du foin et du chaume ont pu être introduits. Mais je pense que tout frère sensé admettra que baptiser sans [qu'il y ait] une foi avouée, ce n'est

pas la manière de préserver la maison de Dieu d'un tel danger.

Ici encore, je dois suppléer l'omission de Lydie en Actes 16:14-15, à qui le Seigneur ouvrit le cœur pour écouter les choses que Paul disait, avant d'être baptisée avec toute sa maison. Comment une telle accumulation de preuves de son erreur peut-elle être volontairement ignorée par un honnête homme ? Ainsi, une fois baptisée, « elle nous pria disant : Si *vous jugez* (κεκρίκατέ) que je suis fidèle au Seigneur... ». Ce n'était pas une fidélité comme fruit de la foi accordée après son baptême, mais c'est la conviction de sa fidélité qui avait conduit l'apôtre et ses compagnons à la baptiser.

Romains 6

Nous avons ensuite des commentaires dans les Épîtres, et en premier lieu Romains 6:3-4 :

“Ici le commandement au sujet de la mission et de la pratique de Pierre en Actes 2 est maintenu par le Saint Esprit, montrant de nouveau à quel point le cas de Corneille était exceptionnel. Les croyants appelés baptistes [terme vraiment étrange] retiennent que l'on doit avoir Christ et que l'on doit être mort avec lui avant le baptême, alors que le Saint Esprit nous enseigne que l'on doit être baptisé dans le but d'avoir Christ... Il est vrai que beaucoup ont reçu Christ et sa mort avant d'avoir été baptisé, mais alors nous posons la question : Quel est l'ordre de Dieu ? Tous ceux que Dieu dans l'éternité a donnés à Christ viendront à lui ; et s'ils ne veulent pas venir selon l'ordre de Dieu, alors Dieu doit sortir de son ordre et les prendre à lui ; et il a fait cela, béni soit son nom, ce qui est une manifestation supplémentaire de son amour et de sa grâce.” (p.11-12).

Selon moi, le commandement du Seigneur, la pratique de Pierre et la doctrine de Paul résonnent admirablement ensemble. Mais, de même que nous avons vu que l'auteur se méprise totalement pour les deux premiers cas, il faut montrer qu'il ne comprend pas ce troisième cas, et donc il l'emploie mal.

Si les baptistes acceptaient simplement [de croire] *qu'un adulte doit être reçu sur la base de sa conversion, de sa repentance et de sa foi*, pour être baptisé, ils prendraient un chemin pour ne pas être ébranlés. Si l'auteur affirmait simplement qu'il y a une administration de la bénédiction chrétienne dans laquelle le croyant entre par la baptême, il aurait ainsi confessé une vérité que les baptistes n'ont jamais mise en avant, pour autant que je sache. Mais en voulant suivre un autre ("extrêmement instruit dans la Parole") malheureusement sans compréhension personnelle du sujet, il est réellement tombé dans les erreurs fatales d'un témoignage humain, que ce soit pour prêcher ou pour enseigner. Tant que l'on est pas baptisé, on ne doit pas, à proprement parler, professer Christ ou le christianisme ; mais s'il s'agit d'un vrai croyant, il vient alors [par le baptême au bénéfice] de bénédictions spéciales, l'un d'elles étant d'être mort avec Christ. Rien ne peut être plus manifestement erroné que cette affirmation "le baptême est donc une chose entièrement subjective". Telle est en effet la notion des baptistes, qui réduisent le baptême à la notion qu'il est le signe de l'état du baptisé. La vérité, c'est que le baptême et la cène du Seigneur sont objectifs : le fait qu'il y ait ou non une réalité objective, cela dépend de la foi du participant. *J'affirme que toute l'Écriture atteste qu'un adulte doit croire en Christ avant d'être baptisé.* J'affirme que le schéma de pensée de l'auteur n'a rien de mieux (ou pire encore) que de discuter sur le baptême d'hommes naturels, si ce n'est d'hypocrites, avec la prétention que c'est l'ordre divin ! Mais en fait, c'est un ordre qui met entièrement

de côté le témoignage uniforme de sa Parole. Cela, selon moi, “est très solennel” pour l’auteur, et assez sérieux pour ceux qui, pour d’autres raisons, veulent faire la lumière sur ce sujet. Ce n’est pas une déclaration occasionnelle mais c’est sa doctrine établie, et tous ceux qui lisent ce traité doivent très bien connaître ce qu’elle implique, s’il l’on considère qu’il est responsable de son langage. JAMAIS “l’Écriture enseigne le baptême pour Christ, qui est la vie, de manière à avoir la vie” (p.13), mais *elle montre au contraire invariablement que des personnes ayant la vie sont baptisées pour Christ, qui est mort, de manière à avoir part administrativement avec lui à sa mort*. L’auteur tient résolument ferme une fausse doctrine sur une vérité capitale de Dieu.

1 Corinthiens 10

Quant à 1 Corinthiens 10, l’apôtre met les croyants en garde en montrant comment *on peut abuser de signes extérieurs en se trompant soi-même et en trompant d’autres*. Mais, d’après ce que pense de l’auteur, on ne peut apporter aucun argument contre l’introduction de “professants sans vie”, car dans la même page il enseigne (et il affirme cela de manière très erronée par rapport l’enseignement de l’Écriture) [que] le baptême [a été donné] dans le but d’avoir la vie. Ses yeux seraient-ils fermés au point de ne pas voir à quel point sa notion est écartée par “le solennel avertissement” de cette épître ? C’est une pure supposition de dire que, vu que l’Écriture ne s’oppose pas à l’introduction de “professants sans vie”, la maison de Dieu au temps de l’Ancien Testament et sa maison au temps du Nouveau sont les mêmes sur ce point. Le fait que nous soyons avertis par l’apôtre à

prendre garde aux péchés d'Israël ou à des maux similaires est une chose très vraie et très salutaire.

Galates 3:27

« Ici encore, le baptême a lieu avant la réception de Christ ou avant le fait de revêtir Christ – ou plutôt, c'est l'acte initiatique. »

Ainsi s'exprime ce traité dans la partie plus agressive du texte qui déclare que, de même que le baptême est pour Christ, ainsi on doit se revêtir, non pas de la loi, mais de Christ. Comment "nos frères appelés baptistes l'ont [compris]", je ne sais pas. Mais je suis certain que l'auteur s'exprime de manière au moins aussi mauvaise qu'eux en paroles, et pire qu'eux en doctrine. La vérité, c'est que ce verset n'enseigne rien au sujet du moment, c'est-à-dire *avant* ou *après* [le baptême]. À mon sens, il exclut plutôt de telles pensées *en identifiant le fait de se revêtir de Christ avec le baptême pour lui. En fait, pour autant que le signe s'applique, seuls ceux qui sont baptisés ont revêtu Christ ; mais recevoir Christ comme notre vie est une autre affaire*, question pour laquelle ce traité, depuis le début jusqu'à la fin, est un incessant fouillis de ténèbres et d'erreur. L'Écriture montre que seuls les croyants étaient pris en compte pour le baptême, bien que Simon le magicien et d'autres faux professants aient pu se glisser parmi eux sans que l'on s'en aperçoive. Le traité justifie leur introduction en niant que croire premièrement est l'ordre selon Dieu. Expliquer comment ils devaient croire après le baptême, à moins que le baptême agisse *ex opere operato (de par son action même)*, rendrait perplexe plus d'un.

Éphésiens 4:4-6

L'emploi par l'auteur de ce passage (p.15-16) se termine misérablement, parce que la troisième sphère est non seulement plus large que celle du corps ou que celle de la profession [chrétienne], qui est permise par Dieu, mais elle est aussi plus intime pour ce qui concerne les saints.⁸ Il est donc faux de dire que nous sommes ici sur un terrain païen ou unitarien⁹. Et quels que soient les raisonnements des hommes, on doit reconnaître qu'il est quelque peu difficile de placer des enfants sur le terrain de la profession. C'est une grande bonté que le Seigneur puisse vivifier et vivifie effectivement, avant d'être introduit [par le baptême] dans le domaine de sa seigneurie. Pierre mit clairement en avant qu'il est le Seigneur des Juifs, afin qu'ils le reçoivent, et en fait ils reçurent la Parole, qui eut cet effet avant qu'ils soient baptisés. Mais cet auteur est-il sérieux ? On peut presque l'imaginer être un baptiste déguisé, voulant servir son parti en plaidant ainsi absurdement contre eux.

Colossiens 2 et 1 Pierre 3

Encore, au sujet de Colossiens 2:12, sa question ("Est-ce que le fait d'être ressuscités ensemble par la

⁸ En Éph. 4:6, c'est en relation avec tous les hommes, « le seul Dieu et Père *de tous*, qui est au-dessus de tout, et partout », mais aussi, en relation plus spécialement avec les chrétiens, celui est « *en nous tous* ». (ndt)

⁹ Doctrine qui nie la Trinité, la révélation de Dieu dans le Nouveau Testament en trois personnes divines : le Père, le Fils et le Saint Esprit. Elle proclame l'unicité de Dieu en une seule et même personne (doctrine unitarienne, en opposition avec la doctrine trinitaire du Nouveau Testament). (ndt)

foi en l'opération de Dieu vient avant ou après le baptême ?”) peut être laissée sans réponse. [Cela vient évidemment *avant*].

Quant à 1 Pierre 3:21, il dit :

“Ici je dois confesser librement mon ignorance, pour répondre en toute bonne conscience.”

Mais il me semble qu'un tel aveu perd de sa valeur en ce qu'immédiatement après, il le fait suivre sur ce même point, par un argument hardi :

“Le lecteur le plus intelligent de la Bible reconnaît que c'est une écriture très difficile [à comprendre] ; une chose est sûre, la bonne conscience vient *après* le baptême, par la résurrection” (p.17).

Je ne reconnais pas ce texte comme étant si difficile, en particulier quand on accepte la vraie force de *ἐπερώτημα*, qui signifie *demande, renseignement au sujet de, ou chose demandée*, plutôt que *réponse*. Quand une conscience est réveillée par Dieu, elle cherche et trouve tout cela [une bonne conscience] selon la justice divine. Puis la personne, étant baptisée pour Christ, est alors baptisée pour tout ce qui lui manque encore [pour maintenir devant Dieu sa conscience à l'aise]. C'est pourquoi l'apôtre n'hésite pas à dire : « or cet antitype (*ἀντίτυπον*) vous sauve aussi maintenant, [c'est-à-dire] le baptême... par la résurrection de Jésus Christ ». Là, encore une fois, il ne s'agit pas de se repentir ou d'être vivifié par la foi, mais des nouvelles bénédictions accordées avec la soumission au nom de Christ. *Nous pouvons ainsi prendre la place de la mort dans le baptême, parce que sa résurrection nous a donné une autre place bien meilleure. Nous entrons ainsi dans la pensée de Dieu en ce qui concerne la mort de Christ, mais cela uniquement en vertu de sa résurrection.* D'où la force

ici du mot *sauve*, comme en Actes 11:14 – la résurrection étant la vérité, et la mort le signe de la profession. Les baptistes, ainsi nommés, comprennent rarement, sinon jamais, ce qu'est le *salut*. Mais c'est également vrai de ce traité qui ridiculise la pensée de la vie avant la mort, alors que rien n'est assurément plus vrai et scripturaire, tandis que la pensée personnelle [de l'auteur], inintelligente, [constitue] une tromperie de l'ennemi.

Conclusion

Je tire donc la conclusion que chaque écriture, sans exception (et il est enfantin de penser qu'elles peuvent manquer quand il s'agit des fondements de la foi), est *opposée à la notion que baptiser les disciples sans la foi [pour qu'ils l'obtiennent par lui] est l'ordre selon Dieu pour ceux qui entendent l'évangile*. Et si ce n'est pas l'ordre divin, alors de quel ordre s'agit-il ? Et qui a été le conducteur dans cette perversion systématique de la Parole écrite ? Certainement pas l'Esprit de vérité.

Le baptême des enfants

Quant à l'appendice « Un mot sur le baptême des enfants », je serai des plus brefs (bien que je ne pense pas que son raisonnement soit solide) parce que *ce sujet n'est pas l'objet de mon antipathie, comme l'est l'ouverture avouée de la porte du baptême à des incroyants connus*. Et une telle impiété (ne dois-je pas l'appeler ainsi ?) a dépeint de cette manière [regrettable] l'ordre de Dieu, alors que la grâce de Dieu s'occupe de ceux qui, [adultes,] *entrent comme croyants !*

1. **Romains 6** ne considère pas le cas des enfants. C'est forcer la Parole que de les introduire ici. De même en **Marc 16**, ils ne sont pas porteurs du témoignage ; c'est pourquoi la condamnation des incroyants ne s'applique pas à eux.

2. Puisque Timothée connaissait les saintes lettres depuis son enfance [**2 Tim. 3:15**], il n'y a aucune raison de penser pourquoi ce ne serait pas le cas des enfants, et spécialement des enfants de chrétiens. *Or lui ne fut pas alors baptisé.*

3. En **1 Corinthiens 7:14**, si saint signifiait être baptisé et dans la maison, alors comment la femme incroyante, sanctifiée par le frère, serait-elle laissée sur un terrain impur ? C'est pourquoi les pédobaptistes, au moins ceux qui sont sobres, ont pensé jusque-là que peut-être l'écrivain était allé jusqu'au bout et considérait qu'elle était également [vue comme étant] à l'intérieur.

4. Le traité confond « à de tels est le royaume » et « à eux est le royaume ». Comparez **Matthieu 5:3, 10** et **Matthieu 19:14**. Je pense aussi que l'idée de remplacer la circoncision des hommes mâles par le baptême de tous les enfants doit être laissée au même rang que celle qui fait du jour du Seigneur le sabbat chrétien.

5. *L'imprécision au sujet du terme la maison* convient parfaitement à celui qui n'a rien compris au sujet. Et *l'argument* qui consiste à dire que les enfants vont au ciel après la mort pour justifier leur réception va ici trop loin. Car le même principe s'opposerait au rejet des plus grossiers coupables, pour lesquels il n'y a pas le moindre espoir d'être sauvés au jour du Seigneur.¹⁰

¹⁰ Il semble que ceux qui ont mis en doute la nécessité des remarques de l'éditeur sur la récente agitation autour du baptême ont raison de dire que l'auteur censuré a non seulement confessé sa grave erreur, mais aussi justifié ce qui a été écrit pour la dénoncer. « J'accepte sa lettre, car

P.S. J'ai appris que, après avoir été envoyé partout, ce traité avait été retiré. Ce n'est pas suffisant. *Une fausse doctrine doit être confessée et non pas seulement rétractée.*

elle est pleinement justifiée par certaines expressions que j'ai utilisées, et je reconnais également que les déclarations que j'ai faites sont de nature à justifier pleinement la publication de sa lettre, même après avoir retiré mon tract ». On peut donc supposer que ceux qui, face à cela, se plaignent de sévérité [à son égard] n'ont pas jugé la fausse doctrine en question, sinon ils verraient plus d'amour dans la réprimande que dans son atténuation ou son camouflage. Rendons grâce à Dieu pour la grâce qu'il nous a accordée, et attendons-en davantage encore. *Bible Treasury*, vol.9, p.32

Annexe : Deux correspondances au sujet du baptême¹¹

Première correspondance¹²

Cher frère, vous n'êtes pas le seul à critiquer vivement certains tracts publiés récemment. Ils sont condamnés non seulement par tous ceux qui ne partagent pas les opinions de l'auteur, mais aussi (ce qui est plus important) par des frères sages et sensés qui acceptent ce que l'on pourrait appeler le même point de vue sur la question. Combien il est douloureux de devoir parler de points de vue dans les choses divines ! Mais il en est ainsi.

Pendant de nombreuses années, je me suis peu exprimé sur le sujet, sauf lorsque cela était clairement nécessaire. *Tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus et servent l'Église ont probablement plus ou moins remarqué les sentiments vifs et les propos virulents que la discussion sur le baptême a tendance à susciter, de manière tout à fait disproportionnée par rapport à son importance relative et, comme d'habitude, de la manière la plus animée parmi ceux qui en comprennent le moins la nature et les conséquences.* Il m'a semblé que la voie de la grâce et de la sagesse, pour ne pas dire de la vérité et de la justice, consistait à s'opposer résolument à l'esprit de parti et donc aux fanatiques des deux camps. *Les uns et les autres ont tendance à former leur propre secte.* Cela me répugne tout autant que cette secte qui se bat sous la bannière baptiste ou pédobaptiste. En ef-

¹¹ Cette annexe a été ajoutée à l'article initial. (ndt)

¹² Correspondance intitulée *Recent Baptismal Agitation* (*Agitation récente au sujet du baptême*). (ndt)

fet, s'il pouvait y avoir une nuance de différence, là où les deux tendent vers un résultat néfaste commun, on devrait ressentir le plus fortement là où la vérité a été le plus pervertie. Ceux qui remercient Dieu pour l'évangile de l'apôtre Paul ne devraient pas oublier sa reconnaissance à cet égard (1 Cor. 1,14-17) ; et la valeur de ces paroles de l'Esprit me semble d'autant plus évidente, importante et urgente dans la faiblesse actuelle des saints et la confusion de la chrétienté.

Il serait bon que tous évitent les déclarations unilatérales et exagérées. Il ne fait aucun doute, par exemple, que les baptistes prennent généralement une position erronée en défendant ce qui est dû à cette institution du Seigneur. Ils invoquent l'exemple de Jean le baptiseur et de notre Seigneur pour que nous accomplissions nous aussi toute justice ; ils insistent sur le baptême des croyants comme une question d'obéissance ; ils consacrent leurs enfants jusqu'à ce qu'ils se convertissent et cherchent à se faire baptiser eux-mêmes. Certes, tout cela témoigne d'une ignorance affligeante non seulement du baptême chrétien, mais aussi du christianisme. Mais n'oublie-t-on pas que cette ignorance, qui concerne les principes les plus fondamentaux, est tout aussi présente chez la grande majorité des pédobaptistes, sauf qu'ils parlent en plus de *consacrer* leurs enfants à Dieu par le baptême ?

La seule conclusion équitable est donc que la vision légaliste ou judaïsante dénoncée ici est tout à fait indépendante de cette question [proprement dite du baptême], et qu'elle est plutôt liée à la croyance et à la pratique générales de la chrétienté. Et elle se développe certainement chez les baptistes ordinaires comme chez les pédobaptistes, bien que sous une forme et dans des termes légèrement différents. À y regarder de plus près, je crains que les déclarations des anciens pères sur le

baptême ne soient en général pas meilleures que celles de Tertullien, et que les mennonites ne soient pas pires que les luthériens, les calvinistes ou les anglicans. L'éloignement de la vérité chrétienne est bien plus profond que cette question, et les pédobaptistes en général ne sont certainement pas moins légalistes et superstitieux que la masse des baptistes.

Il n'y a pas non plus de raison, si ce n'est en peine et en humiliation, de considérer les paroles et les manières de tous ces groupes lorsqu'on évalue ce que le Christ est pour nous et ce à quoi il nous a appelés. Pourquoi alors mélanger tout cela avec la question [du baptême] ? Le pédobaptiste ordinaire est aussi ignorant que le baptiste de la différence entre le baptême de Jean et le baptême chrétien, et ils en savent tous deux autant ou aussi peu sur la mort et la résurrection avec le Christ.

Encore une fois, lequel des deux est le plus coupable : avoir ôté du baptême chrétien *son caractère de privilège conféré*, ou en avoir fait une ordonnance salvatrice à laquelle il est impératif d'obéir ? Les deux se sont éloignés de la parole révélée, et autant les pédobaptistes [que les autres].

Ainsi, en ce qui concerne la signification du baptême, on ne peut pas sérieusement affirmer que les pédobaptistes le comprennent mieux que les baptistes. Ce sont les premiers, et non les seconds, qui ont inventé la contradiction la plus flagrante possible avec son caractère. Ce ne sont pas les plus méprisés des deux qui ont répandu partout l'erreur terrible selon laquelle le baptême est le signe et même le moyen de la nouvelle naissance. En même temps, j'admets franchement qu'ils comprennent tous deux de manière égale la mort avec Christ. Il est donc infondé et injuste de raisonner contre le système baptiste comme étant le coupable, alors qu'en fait le pédobaptisme se révèle tout aussi ouvert

aux mêmes accusations. La faute commune aux deux se trouve ailleurs. Ils ont tous deux, hélas ! *abandonné dans une large mesure la source d'eau vive, et ils ont chacun creusé des citernes crevassées d'un modèle différent qui ne peuvent retenir l'eau.*

Pour ma part, je me réjouis lorsque des frères qui avaient un parti pris dans un sens ou dans l'autre aux jours de la loi [au temps du Seigneur] ont appris de Lui à se retrouver et à persévérer dans la grâce, ayant atteint un même niveau et marchant selon la même règle, et, s'ils avaient des opinions différentes, à faire confiance au Dieu de toute grâce pour leur révéler cela aussi. C'est donc une joie de voir que, malgré la ruine, tous les hommes simples d'esprit s'accordent à dire que *le baptême est l'institution initiatique du christianisme et que les croyants, s'ils ne l'ont pas encore été, devraient être immédiatement baptisés comme signe de leur participation à la mort et à la résurrection de Christ.* Un cœur vrai, aimant et large ne cherche pas à élargir la brèche, mais plutôt à exposer et à réprimander tous ces efforts comme venant de l'ennemi.

C'est la raison pour laquelle je déplore le dernier de ces tracts, que vous qualifiez à juste titre de pire de tous ceux que l'on ait jamais vus. J'ai lu dans ma vie bon nombre d'écrits pénibles de catholiques et de protestants, mais j'avoue qu'aucun ne me semble plus bas, plus laxiste ou plus systématiquement pervers que celui-ci. Si le célèbre missionnaire jésuite François Xavier était encore en vie, il sourirait d'une telle justification de sa démarche venant d'un tel milieu ; et Charlemagne aurait peut-être trouvé un tract à deux sous aussi utile que l'épée pour inciter les Saxons à entrer dans le fleuve et à se faire baptiser.

Car la doctrine avancée est [soi-disant] que la foi avant le baptême est plus mauvaise que bonne ; que ce

n'est pas le fait de croire, mais le baptême qui est le moyen par lequel les nations devaient être converties ; que les nations doivent être amenées dans la sphère de l'église pour recevoir non seulement l'Esprit, mais aussi son témoignage concernant Jésus ; et que ce principe, qui est papiste dans toute sa portée, est l'ordre de Dieu !! que croire et être baptisé n'est pas conforme à son ordre !!! Et pour nous assurer de la signification, on nous dit que Pierre n'a pas dit aux Juifs à la Pentecôte de croire, mais de se repentir : « Ils devaient être baptisés au nom de Jésus-Christ afin de croire en Lui », etc ! Même leur réception de la parole de Pierre se limite à « Repentez-vous et soyez baptisés », etc ! Ainsi, les hommes qui se repentent à la manière méthodiste sans être de véritables croyants ont été ajoutés à la maison dont Christ est le Seigneur, afin qu'ils puissent le reconnaître comme tel, « car bien sûr, ils doivent être dans la sphère de sa seigneurie avant de pouvoir le reconnaître comme Seigneur » !

Cette étrange doctrine annule l'évangélisation et détruit la pureté de l'église de Dieu. Car l'idée insistante tout au long du traité est que les adultes, non seulement peuvent, mais doivent être reçus par le baptême *afin* [!] qu'ils puissent croire et être amenés au Seigneur où se trouve la rémission des péchés. Le baptême pour obtenir la vie n'est pas seulement le plus étrange manque d'intelligence, mais aussi une doctrine fondamentalement fausse. « L'Écriture enseigne le baptême en Christ, qui est la vie, afin d'obtenir la vie », p. 13. – Mais les Écritures n'enseignent jamais cela, mais au contraire que *le croyant participe à la mort de Christ, et cela par le baptême qui en est le signe*. Je ne me souviens pas avoir jamais entendu quelqu'un appelé frère faire preuve d'une telle imprudence, pour ne pas dire d'un tel

manque de cœur, en sacrifiant l'évangile et l'église de Dieu à une idée nouvelle, qui n'est après tout que la résurgence d'une vieille erreur qui a déjà corrompu la chrétienté. Peut-il y avoir pire notion chez les baptistes ?

Je n'ai pas raisonné sur les différents passages bibliques, dont chacun est soumis à la violence la plus grossière, comme cela doit être le cas pour étouffer leur sens véritable et leur imposer une signification complètement opposée. Il faut espérer que peu de gens, voire aucun, sont prêts à approuver des déclarations aussi erronées et impies, et que les frères partout dans le monde sauront quel est leur devoir face à une telle hétérodoxie. Il serait facile de dénoncer l'ignorance de la parole de Dieu et le faux raisonnement habituellement affiché. Mon objectif pour le moment et dans ce périodique est simplement de protester publiquement contre une production dangereuse et offensante.

Il y a des raisons pour lesquelles j'ai souhaité ne pas dire un mot, mais appelé comme je le suis par des appels du nord, du sud, de l'est et de l'ouest, je ne pouvais plus hésiter à m'adresser à vous, le dernier de ces demandeurs. Que l'amour du parti ne trahisse personne, même pas un seul, en le rendant indifférent au Christ et à la vérité !

Bien à vous,

À Mr W.T .B.

W. K.

Bible Treasury, vol.9, p.14-16

Deuxième correspondance

Q. L'expression « baptisé en Christ » se trouve dans Rom. 6:3, ainsi que dans Gal. 3:27. Voir également 1 Cor. 12:13, où l'action du Saint Esprit dans le baptême est clairement indiquée. N'en est-il pas ainsi ?

R. Les prémisses sont erronées et la conclusion est fausse. La préposition grecque *εἰς* signifie aussi souvent en anglais *unto*, *to* (*pour*) que *into* (*dans*, *en*). Cela dépend du contexte ou de la nature du cas. Or, le baptême d'eau est clairement indiqué dans 1 Corinthiens 10:2 comme un avertissement aux baptisés de Corinthe. Il est impossible de penser que les Israélites aient été baptisés *en* Moïse ; c'est pourquoi les Versions Autorisée (VA) et Révisée (VR) anglaises disent à juste titre *unto* (*pour*).¹³ Dans ce verset, la note marginale de la Version Révisée [*Gr. into*] est une illusion, car le grec signifie *to* tout autant que *into*. Ainsi, dans Actes 19:3, il s'agit comme dans la VA de *unto what* (*pour quoi*), et non de *into what* (*en quoi*) comme dans la VR.¹⁴

Le baptême est le symbole de la profession. La réalité dépend de la foi ; qui peut être vraie ou non pour les baptisés, comme le montrent clairement les paroles de notre Seigneur dans Marc 16:16. Dire into (en) va donc au-delà de la Parole de Dieu et implique une efficacité vitale sans garantie de l'Écriture, et même opposée à elle. Cela s'accorde fort bien avec l'importance que se donne une caste (que la vérité désapprouve) et enlève toute efficacité à la foi vivante en Christ (sur laquelle

¹³ 1 Cor. 10:2, VA et VR : « *were all baptized unto Moses* ». (ndt)

¹⁴ En Actes 19:3, la VA donne, très justement, 2 fois *unto*, alors que la VR introduit une erreur en donnant 2 fois *into*. (ndt)

l'Écriture insiste). Certes tous n'ont pas la foi : « Celui qui n'aura pas cru sera condamné » (au même sens que « damné » dans la VA).¹⁵ Le baptême ne le sauvera pas plus qu'une foi morte. Le baptême est seulement *pour* ou *à*, et non *dans* ou *en*, même dans Matthieu 28:19. Comparez 1 Corinthiens 1:13,15.

Mais le baptême de l'Esprit, lui, est tout à fait distinct de cela. C'est un privilège particulier de l'église de Dieu, et par conséquent, il n'existait pas avant la Pentecôte et n'existe qu'après que les hommes ont véritablement cru. Voir Gal. 4:6, Éph. 1:13. C'est pourquoi, le jour de la naissance de l'Église, l'apôtre Pierre a dit aux Juifs convaincus de « se repentir et d'être baptisés », et ils « recevront le don du Saint Esprit ». C'était une conséquence de *la foi authentique*, mais jamais un accompagnement nécessaire du baptême d'eau. En effet, dans Actes 10:44, nous voyons que les croyants ont reçu ce don, attesté par des pouvoirs extérieurs, avant d'être baptisés au nom de Jésus Christ (v.48). La tradition ignorante et dangereuse qui identifie le baptême d'eau et celui de l'Esprit est donc fausse. Jean 3:3-8 ne parle d'aucun baptême.

De plus, même la signification du signe du baptême d'eau est généralement mal comprise. *Ce n'est pas un signe de vie, encore moins du don de l'Esprit de Dieu qui habite en nous, mais un signe de la mort avec Christ, comme le montrent clairement Romains 6¹⁶ et Colossiens 2¹⁷ : « Nous qui sommes morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché ? – Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort ? »*

¹⁵ Le verbe grec est *κατακρίνω* (condamner, damner, ré-prover), et non pas simplement *κρίνω* (juger). (ndt)

¹⁶ v.4 : « ensevelis avec lui par le baptême ». (ndt)

¹⁷ v.12 : « ensevelis avec lui dans le baptême ». (ndt)

– Le baptême de l'Esprit est *par (en vertu de)*¹⁸ l'Esprit, comme nous le voyons dans 1 Corinthiens 12:13, est *en* (et non pas *pour*) un seul corps, le Corps du Christ, car son œuvre unit de manière effective.

Le baptême d'eau, il ne va pas au-delà de la profession de foi, comme dans Galates 3:27 et ailleurs, bien que nous ayons la responsabilité d'être sincères. Personne n'est sincère si ce n'est celui qui croit et qui a Christ comme sa vie. Mais le baptême de l'Esprit, lui, unit le croyant à Christ en tant que membre de son Corps, l'Église, dans le sens le plus vrai et le plus durable.

Celui qui est baptisé reconnaît alors qu'il est mort avec Christ au péché et qu'il a revêtu Christ. Pourtant, c'est seulement pour Christ qu'il a été baptisé, car cela peut s'avérer être sans vie et seulement une confession extérieure, aussi importante soit-elle, et quel que soit le privilège. Le baptême est à la vérité objective¹⁹ de Christ mort et ressuscité, à la rémission des péchés qui y est contenue, au péché jugé ; et non le signe de notre état subjectif.

W. K.

Bible Treasury vol.18, p.224

¹⁸ v.13 : « baptisés d'un (εἰς, en, dans la puissance de) seul Esprit ». (ndt)

¹⁹ Le baptisé a devant lui Christ et sa mort comme *objet*, et non pas lui-même. Son état, qui est une conséquence *relative (ou subjective)* à la mort de Christ, n'est pas ce qui est en vue ici. (ndt)